

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212568 - 79ÈME ANNÉE

Mobilisation contre la réforme des retraites : 14ème manif : va-t-on vers une démission du gouvernement ?



La Réunion a marqué la 14e journée de protestation contre la réforme de la retraite de Macron. A Saint-Denis comme à Saint Pierre, les manifestants étaient moins nombreux que d'habitude mais un double message était apparu clairement.

Tout d'abord, en direction du gouvernement, un slogan résumait bien la situation : « *on ne lâche rien* » ! Sur les pancartes et dans les hauts-parleurs, les récriminations étaient dirigées contre le Président Macron, le gouvernement et les Sénateurs avaient voté la loi (Michel Dennemont, Jean Louis Lagourgue, Viviane Malet et Nassimah Dindar).

Ensuite, en direction des élu-e-s réunionnais. Le 8 juin, tous les parlementaires Réunionnais doivent être

solidaires du peuple et voter la proposition de loi du groupe LIOT qui demande l'abrogation de loi sur la retraite à 64 ans. Une majorité simple d'une voix suffit.

Lors des débats de la proposition de loi du groupe LIOT en commission, nous avons vu la petite manœuvre qui a permis au gouvernement d'échapper à la sanction par une seule voix.

Cette fois, en séance plénière, et devant toute l'opinion, ce gouvernement n'aura aucune circonstance atténuante. Le 8 juin, les Députés peuvent tout faire basculer. En cas d'échec du gouvernement, il faudra s'attendre à la démission de Mme Borne et ses ministres.

Ary Yee Chong Tchi Kan.

Manifestation contre la réforme des retraites : Une mobilisation peu suivie

«Le match est en train de se terminer, qu'on le veuille ou non, avec cette inconnue de ce qui se passera jeudi à l'Assemblée», a reconnu le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger

Après cinq mois de manifestations contre la réforme des retraites, les syndicats voient venir la fin du "match" avec une participation au plus bas pour leur 14ème journée de mobilisation. Cependant, ils entendent "rester unis" pour peser sur d'autres sujets.

Les chiffres donnés par les autorités et les syndicats sont les plus faibles depuis le début du mouvement social : 8 000 à 50 000 manifestants à Toulouse, entre 5 500 et 10 000 à Rennes, ou encore 5 000 à 10 000 à Grenoble, près d'un millier à La Réunion.

A Paris, la CGT a revendiqué 300 000 participants, chiffre déjà atteint à deux reprises durant l'hiver. Les gens ne sont pas descendus dans la rue comme l'espérer les syndicats, qui voulaient remettre la pression deux jours avant l'examen d'une proposition de loi visant à abroger la réforme promulguée mi-avril.

"Le match est en train de se terminer, qu'on le veuille ou non, avec cette inconnue de ce qui se passera jeudi à l'Assemblée", a reconnu Laurent Berger. Le secrétaire général de la CFDT, a appelé les syndicats à "peser dans le rapport de force à venir" sur d'autres sujets comme les salaires ou les conditions de travail.

"Nous voulons de vraies négociations", a indiqué la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet. Cette dernière a indiqué que "les retraites resteront toujours un combat",

mettant en avant l'objectif de "gagner des avancées concrètes". "L'intersyndicale va rester unie", a-t-elle ajouté, jugeant "probable qu'il y ait d'autres manifestations au vu de la colère dans le pays".

En dehors de quelques actions coup de poing comme une intrusion au siège du comité d'organisation des JO-2024 et une coupure d'électricité en banlieue parisienne, les perturbations sont restées très limitées.

Dans l'éducation nationale, à peine plus de 5% des professeurs étaient en grève. Dans les transports, la SNCF a fait circuler neuf trains sur dix en moyenne, tandis qu'un tiers des vols ont été annulés à l'aéroport d'Orly.

Le défilé parisien s'est fait tranquillement, les manifestants redoublaient de huées et collant sur le sol, en lettre majuscules: "Cigit la démocratie". Signe de la désillusion des manifestants après les passages en force de l'exécutif au Parlement, malgré la tentative d'abrogation des oppositions.

De son côté, le gouvernement dit continuer à avancer, notamment avec la publication le 5 juin au JO des deux premiers décrets d'application, dont celui portant progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans.

Un texte qui passera en force, le 8 juin

Le 8 juin, la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, devrait utiliser l'article 40 de la Constitution - qui interdit aux parlementaires de déposer des amendements ayant un impact financier - pour faire obstacle au texte Liot.

A Gauche et dans le groupe Liot, la députée Sophie Binet a indiqué qu'il est "indispensable de laisser le Parlement voter" au risque d'une "énorme anomalie démocratique". Mais pour Laurent Berger, "ce n'est pas bien parti".

Jean-Luc Mélenchon (LFI) a promis mardi que *"la lutte continuera(it)"* contre la réforme même s'il a admis ne pas savoir *"sous quelle forme"*.

Pour la droite *"le match est joué"*, a estimé le chef des sénateurs LR Bruno Retailleau sur Sud Radio. Pour le président de la République, Emmanuel Macron, le débat doit se tenir *"dans le cadre démocratique et le respect de la Constitution"*.

Le gouvernement prévoit la tenue mi-juin d'une réunion multilatérale, soit à Matignon, soit à l'Élysée, avec les syndicats et le patronat. Un rendez-vous qui n'enchant pas les leaders syndicaux, qui devraient se réunir en visio le 13 juin. Frédéric Souillot (FO) a déjà fait savoir qu'il *"n'irait pas"*, tandis que François Hommeril (CFE-CGC) n'a *"pas envie d'aller à une opération de communication"*.

Le coût de la vie, principale préoccupation des Européens à un an des élections

57% des Européens se disent insatisfaits des mesures prises par les institutions de l'Union européenne pour répondre à la flambée des prix à la consommation.

Les deux tiers des citoyens de l'Union européenne se disent insatisfaits des politiques adoptées pour contrer l'inflation et s'alarment d'une dégradation de leur niveau de vie, selon un sondage Eurobaromètre, à un an des prochaines élections européennes.

65% des répondants ne sont pas satisfaits des mesures prises par leur gouvernement national pour répondre à la hausse des prix à la consommation, et 57% sont insatisfaits des mesures au niveau de l'UE, selon l'enquête réalisée par Kantar Public pour le Parlement européen auprès de 26.376 personnes.

«La moitié des sondés considèrent que leur niveau de vie s'est récemment dégradé et s'attendent à ce qu'il se dégrade encore», selon l'étude.

Toutefois, le taux de sondés (52%) prévoyant la détérioration de l'économie de leur pays d'ici un an recule de 8 points en six mois. *«Le coût de la vie pèse lourdement sur les gens. La conclusion logique serait qu'ils perdent confiance dans le niveau européen. Ce n'est pas ce qu'on voit (...) il y a de l'espoir, l'optimisme augmente, on s'attend à ce que l'UE puisse tenir ses promesses»*, a expliqué Philipp Schulmeister, directeur des campagnes au Parlement.

Certes, 47% des répondants (61% en France) considèrent que la situation générale évolue dans la mauvaise direction au niveau de l'UE, mais un tiers (32%, +1 point sur un an) pense que l'UE avance dans le bon sens.

54% se disent *«satisfaits»* du fonctionnement de la démocratie européenne, avec d'importantes variations entre l'Irlande (82%), la France (42% seulement) ou la Grèce (34%).

Cette enquête, réalisée en mars 2023, offre un état de l'opinion. Ainsi, 56% des Européens disent s'intéresser aux élections européennes, dont 40% en France. 67% affirment qu'ils iraient *«probablement»* voter si ces élections avaient lieu la semaine prochaine, en hausse de 9 points par rapport au sondage mené en 2022 avant les précédentes élections de 2019. La participation s'est d'ailleurs établie à 51% lors des précédentes élections européennes.

Pour les personnes sondées, *«la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale»* sont les deux sujets qu'elles souhaitent voir le Parlement européen traiter en priorité, suivis de la santé publique, du climat et du soutien à l'économie, loin devant la migration et l'asile en 11e position. Moins de la moitié se disent satisfaits du Pacte vert de l'UE (47%) et de la politique européenne d'asile et de migration (43%). En revanche, 76% des Européens continuent d'approuver le soutien de l'UE à l'Ukraine face à l'invasion russe.



Apré 360 zané,néna pou dir, pou fèr, pou rodir é pou rofèr.

Mézami mi sorte lir dann zoinal Témoignages zordi, sète ané ni fète lo 360eme ané dopi lo komansman noute pèpléman. Dopi lo tan nou la sorte zéro abitan ziska zordi ni marsh dsu lo milion demoune. Mi oi la komine Sint-Sizane la désside fé in fète samdimansh, 10-11 zyin, pou anparl lo lévènmàn mwìn la mark an-o la. Mwìn lé pou k'i fète sa, mé mi gnor pa listoir noute pèpléman la pa in flèv-trankil é final de konte noute toute i koné bien sa zordi.

Ni koné lo tan la trète é ni koné lo tan lésklavaz é ni koné inn é l'ote la dir lontan é finalman la loi Taubira la fini par désside sa sé krime kont l'imanité. Ni koné lo tan l'angajman é tan-la la dir ankor in kantité d'zané : si l'angajman bande z'indien la fini l'ané 1881, d'ote form l'angajman la kontinyé ziska la vèye la guèr 1939-1945.

Nou la konète la loi 19 mars 1946, é toute probème nou la konète pou fé rante sa an aplikassion. Ni koné la réjyonalizassion épi ni san konm toulmoune néna késhoz k'i manke pou pèrmète anou rante dann dévlopaman noute fors prodiktiv- ni apèl sa lo néokolonyalism é sa i andikape anou for.

Si ni rotien dé shoz bien ké nou la fé ansanb dabor mi diré néna la lang nou la fé-la lang kréol rényonèz é sa sé in mèrvéyé média pou fé marsh épi sirkile noute kiltir. Ni pé dir ankor nou la dévlope in sivilizassion é nou na poin pou an avoir onte, a partir d'moune téi sorte in pé partou é par vag dopi lo komansman mèm, é i kontinyé ankor zordi. Ni pé parl ankor noute viv ansanb mé mwìn lé in pé rétissan kan i anparl sa. Pou kossa ? Pars lé vré issi la Rényon demoune i antan plito bien. Ni respèke la rolijyon toulmoune. Ni pé dir lo rassism demoune la fine bien passé épi la fine pèrde son l'agressivité... Lo viv ansanb sé in pé noute mark fabrik lé vré, mé néna ankor tro pou fèr.

Tro d'mizèr, tro d 'zinégalité, tro bande lèssé pour konte dann noute sossyété, tro d'zalouzi par raporte bande zinégalité é lo bande drame nou la konu: sète bande zanfan la Creuse, sète la mizèr lé ankor for zordi é lo santiman néna in manke konsidérassion pou in bone parti demoune. Ni pouré ankor anparl la soufranss bonpé fanm, bonpé zanfan-vyolanss intra familial!. Mi arète la pou l'instan mé néna a dir, néna a fèr-a rodir épi a rofèr.

A bon antandèr, salu!

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433